

Au champagne, M. G. Picot s'est levé et a porté le toast suivant :

« Mes chers Collègues,

» Je vous invite à boire à la santé de nos hôtes de ce soir. A la satisfaction de recevoir leur visite se joint la gratitude que nous éprouvons tous envers ceux à qui nous devons la brillante discussion d'aujourd'hui. Nous ne savons ce qu'il nous faut le plus admirer de la science des éminents professeurs de Berlin et d'Amsterdam, de l'éminent jurisconsulte qui représente si bien la Hongrie parmi nous, du membre de la Chambre des représentants de Washington ou de leur connaissance si parfaite de notre langue. Mon savant collègue et ami, M. Prins, qui la parle comme nous, se joindra à moi pour attester qu'il est rare de voir, ainsi réunis, les représentants de cinq nations s'entendre et se comprendre de la sorte.

» Vraiment, Messieurs, notre temps assiste à un singulier spectacle. Les nations s'appliquent à creuser entre elles des fossés, à élever des barrières, à se séparer mutuellement, et un observateur superficiel serait disposé à croire qu'elles s'apprentent à s'entre-déchirer. Et en même temps, dans l'ordre intellectuel un mouvement inverse se produit. Voyez nos études : la Société de législation comparée comme la Société générale des prisons ne perdent pas une occasion de rapprocher les savants et, quand ils se rencontrent, les mains se tendent, les esprits s'accordent, les études se poursuivent en commun, parce que chacun sent que, sous des noms divers, malgré la différence des langues et des mœurs, l'homme est le même, que partout il a besoin de lois pour régler sa vie, pour contenir ses passions, pour châtier ses fautes et pour leur appliquer des sanctions répressives.

» Ces comparaisons perpétuelles, nous les poursuivons sous toutes les formes. Le Bulletin de notre Société en est plein ; vous admirez comme moi cette *Revue pénitentiaire*, qui est lue dans tous les pays civilisés, qui porte au monde savant un recueil de faits précis, bien observés, publiés avec sagacité, préparant vos discussions et les débats des Parlements, et votre reconnaissance sans cesse accrue va à celui qui la dirige, à celui que je suis heureux de saluer ici, à notre infatigable Secrétaire général, M. Albert Rivière. (*Applaudissements.*)

» Je savais bien que vos applaudissements unanimes accueilleraient un hommage que j'avais à cœur de rendre, au milieu de ses collègues étrangers, à celui à qui nous devons des réunions comme celle de ce soir.

» En vous unissant à nous, Messieurs, vous montrez que tous,

SOIRÉE

OFFERTE A SES HOTES ÉTRANGERS

Par la Société générale des prisons.

A la suite de cette brillante séance, qui s'était tenue, en raison du nombre des assistants, à l'Hôtel des Sociétés savantes, un banquet réunit les membres présents et leurs hôtes dans le restaurant de l'Hôtel.

Soixante convives y assistaient, parmi lesquels nous citerons MM. G. Picot, qui présidait, ayant en face de lui M. le conseiller Petit et à sa droite M. le conseiller Baumgarten, délégué du Gouvernement royal hongrois, à sa gauche M. le professeur Prins, président de l'Union internationale de droit pénal ; puis, alternant avec les membres de notre Conseil de direction et leurs autres confrères français, MM. les professeurs van Hamel, von Liszt, M. le député S. Barrows, MM. H. Jaspar, de Vlassow, S. Mayer, Briantchaninoff, Eisenmann ; enfin MM. le conseiller Félix Voisin, Maurice Lebon, le professeur Leveillé, Léon Devin, A. Gigot, Zadoc Kahn, les professeurs Gardeil, A. Le Poittevin, Garçon et Saleilles, Lacoïn, le conseiller Madier, les présidents Paisant et Mourral, Tarde ; les inspecteurs généraux Granier et Brunot ; les juges d'instruction P. Jolly, G. Le Poittevin, Albanel et Prudhomme ; Ferdinand-Dreyfus, Camoin de Vence, le rabbin Lévy, E. Pagès, Brueyre, Louis Rivière, Et. Matter, Daguin, Bogelot, Baillière, Boullanger, A. Celier, César Caire, H. Déglin, Eug. Crémieux, Lambert, Novel, Morand, Lerebours-Pigeonnière, H. Tournouer, Et. Voisin, A. Rivière, etc.

membres de la Société générale des prisons et hôtes venus de si loin pour prendre part à nos études, vous êtes avec nous, en plein accord d'intelligence et de cœur! (*Applaudissements prolongés.*)

M. le conseiller BAUMGARTEN a répondu en ces termes :

« Je remercie M. le Président des paroles si gracieuses qu'il a bien voulu m'adresser. Je remercie en même temps la Société générale des prisons du chaleureux accueil qu'elle m'a fait. Mais, vous le savez bien, service oblige celui qui le rend. Aussi, à côté de mon remerciement, j'ai une prière à vous adresser. Veuillez me donner l'occasion de vous témoigner ma reconnaissance, en acceptant l'invitation que je viens vous faire au nom de mon Gouvernement et en vous rendant à Budapest, au Congrès de l'Union internationale de droit pénal, aussi nombreux que nous le désirons tous en Hongrie.

» Chaque Congrès présente deux parties distinctes : l'une scientifique, l'autre divertissante. Ce sera votre tâche de nous instruire, et ce sera la nôtre de vous rendre le séjour aussi agréable que vous pouvez le souhaiter. Aussi, en vidant mon verre à la santé de M. le président et à l'heureux et fécond avenir de la Société générale des prisons, je bois en même temps au succès du prochain Congrès de l'Union internationale de droit pénal. »

M. PRINS, comme président de l'Union, a répondu à son tour, au nom des membres étrangers du Bureau de l'Union internationale de droit pénal. Il commence par déclarer que M. le président Picot et ses compatriotes français présents à cette table sont de véritables récidivistes, car ils sont des professionnels de l'hospitalité, et M. Prins peut d'autant mieux signaler la persistance des instincts de ces messieurs, qu'il est lui-même un récidiviste des banquets de la Société générale des prisons. Il espère que la complicité qui l'unit aux membres de la Société continuera et que, grâce aux provocations si suggestives de M. Picot et de M. A. Rivière, elle entraînera de nombreuses rechutes. « Souhaitons, dit M. Prins, que des novateurs toujours en quête de réformes ne trouvent pas le moyen de transformer notre nature rebelle ; souhaitons de rester toujours les uns pour les autres d'incorrigibles complices, et laissez-moi, avec l'absence de remords qui caractérise le délinquant-né, de l'École italienne, boire à notre incorrigibilité ! »

M. Prins boit ensuite en ces termes à la Société générale des prisons : « Messieurs, il me semble que la réunion de ce soir n'est que la continuation de la séance de cette après-midi. Aussi je veux rester

fidèle au système que nous y avons défendu ; je reste l'adversaire des souffrances longues et indéterminées infligées à des hommes normaux. C'est pourquoi mon toast sera court et déterminé ; je bois à notre Président et à notre Secrétaire général, qui résument nos traditions de science et de confraternité, et qui réflètent cette ouverture d'esprit, cette bonne grâce avec lesquelles vous accueillez vos idées et les étrangers. — Je bois à MM. Picot et A. Rivière, c'est-à-dire à l'avenir et à la prospérité de votre Société. »

Ce toast, qui avait souvent été interrompu par les applaudissements même des adversaires scientifiques de M. Prins, a clos une série qui ne pouvait se terminer plus spirituellement.

La soirée, organisée avec son entrain habituel par M. Brueyre, s'est continuée en d'utiles échanges de vues sur la question des sentences indéterminées, en des commentaires animés du beau rapport de M. van Hamel qui déjà préludaient brillamment à notre séance du 17 mai et en conférences pratiques entre les futurs congressistes de Budapest. Le programme des fêtes, comme celui des discussions, a décidé plus d'un hésitant. L'itinéraire de l'aller, celui du retour, l'emploi du temps dans la capitale magyare, ont fait l'objet des conversations jusqu'à une heure avancée.